

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LA RECHERCHE EN DROIT ADMINISTRATIF



PRIX DE THESE 2014

L'Association française pour la recherche en droit administratif (AFDA) délivre tous les ans un prix de thèse de doctorat doté de 1000 €.

Ce prix récompensera en 2014 une thèse de droit administratif **soutenue entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013** et qui aura été **proposée pour l'attribution d'un prix** par le jury de soutenance. Si l'Université devant laquelle elle a été soutenue ne formule pas de telles propositions, une attestation de l'Université le confirmant devra être jointe au dossier.

Les candidatures doivent être formulées par un courrier électronique adressé à contact@asso-afda.fr **avant le 31 janvier 2014** et auquel sera joint un curriculum vitae précisant le sujet de thèse. Il sera alors indiqué aux candidats la teneur du dossier et l'adresse à laquelle il devra être adressé avant le 15 février 2014.

Le lauréat sera désigné par un jury constitué de membres du Comité d'honneur, du Conseil d'administration et d'adhérents de l'AFDA. La remise du prix aura lieu lors du colloque annuel de l'association en juin 2014.

Les exemplaires reçus ne seront pas restitués aux candidats.